



**Assemblée Générale Ordinaire du 14 avril 2004**

## **RAPPORT MORAL**

A quelques jours près, nous posons l'an passé les pierres fondatrices de notre nouvelle association afin de prendre en compte un contexte, national et européen, dans lequel le sort de Seine-Nord était en jeu et d'initier pour plus d'efficacité un processus de rassemblement, des organismes de promotion de la voie d'eau autour de la réalisation prioritaire de Seine-Nord.

Ainsi l'association Seine-Nord/Seine-Est présidée par Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, ancien ministre de la Fonction Publique et de l'Aménagement du Territoire, qui en avait été l'un des principaux initiateurs devenait l'association Seine-Nord Europe illustrant de cette manière toute la dimension du projet et l'objet social unique de tous nos efforts. A cet égard, la reconnaissance unanime de la priorité de Seine-Nord parmi les autres projets fluviaux et de celle de son tracé Ouest retenu par l'ancien ministre Jean-Claude GAYSSOT à la suite des études menées par Voies Navigables de France, apparaissaient en effet comme une des premières conditions préalables pour sortir le projet du risque d'enlèvement qui le menaçait. Ce rapport constitue ainsi une occasion supplémentaire pour saluer la communauté et le soutien sans faille apporté par l'association Seine-Moselle-Rhône présidée par Monsieur André ROSSINOT et ceux de Monsieur Roland NUNGESSER, notre Premier Vice Président Délégué, qui décida de la fusion du Consortium SENAISNOR au sein de l'association.

Enfin et comment ne pas le souligner, aucune avancée n'aurait été rendue possible si, dès le départ, cette démarche n'avait pas rassemblé autour d'elle, un premier noyau de collectivités territoriales toutes tendances politiques confondues, d'organismes consulaires, et d'acteurs socio-professionnels et portuaires.

### **1.0 - Une année 2003 riche d'initiatives de toutes natures.**

Sans revenir longuement sur la genèse du processus initié par le Gouvernement afin de déterminer sa politique en matière de grandes infrastructures, chacun a en mémoire les conclusions de l'audit réalisé par la mission conjointe du Conseil Général des Ponts et Chaussées et de l'Inspection Générale des Finances qui renvoyaient une éventuelle réalisation de Seine Nord au delà de 2020.

Si quelques semaines plus tard, un rapport de la DATAR est venu avec raison et par une réflexion stratégique, remettre en perspective et cohérence les grands enjeux de la France dans l'Europe et les moyens nécessaires pour les relever avec succès, Seine Nord étant jugée

comme en faisant partie, convenons que le démarrage de notre action ne s'est pas inscrit sous les meilleurs auspices.

C'est donc avec d'autant plus de détermination que notre association a inscrit sa démarche dans trois directions :

- au plan de la politique nationale tout d'abord pour peser dans le débat parlementaire qui s'ouvrait et sensibiliser l'ensemble du Gouvernement et les Parlementaires à l'ultime opportunité de lancer une véritable politique fluviale au travers de la réalisation rapide de Seine-Nord ;
- deuxième direction avec un inventaire des possibilités de financement du projet pour démontrer qu'à côté de la nécessaire mobilisation de crédits publics, les divers bénéficiaires privés pouvaient également y contribuer financièrement,
- les instances européennes ont enfin constitué l'autre acteur majeur visé par nos initiatives dans la mesure où étaient engagées à la même période la révision du Réseau Transeuropéen de transport (RTE-T) et la définition d'une liste de projets prioritaires.

\* Ainsi et dans ce cadre, notre association a inscrit son action avec plusieurs dates marquantes dans le calendrier 2003 :

- le 28 avril 2003 : l'association est partenaire de l'organisation du Forum sur le transport fluvial à Chalon-sur-Saône au cours duquel de grands acteurs économiques mettent en évidence la nécessité d'infrastructures fluviales modernes et de dimension européenne pour amplifier le développement des activités fluviales enregistré depuis 1997 ;
- le 19 mai 2003 : le schéma de financement du canal Seine-Nord Europe réalisé par Dexia Crédit Local à la demande de Monsieur le Sénateur MARINI, président de l'association, proposant notamment comme évoqué plus haut, la création d'un sur-péage à la charge des utilisateurs du canal et la souscription d'un emprunt par V.N.F. ;
- le 2 juin 2003 : l'association participe à une conférence de presse aux cotés des grands élus du Nord de la France, Messieurs PERCHERON Président de la Région Nord Pas de Calais et DELEBARRE, Président de la Communauté Urbaine de Dunkerque pour réaffirmer et expliciter un soutien unanime au projet Seine-Nord Europe ;
- le 18 juin 2003 : une délégation de l'association composée au plus haut niveau et conduite par son président est reçue en audience par Jean-Pierre RAFFARIN, Premier Ministre en présence des Ministres Gilles de ROBIEN, Jean Paul DELEVOYE, Dominique BUSSEREAU et du délégué de la DATAR, Nicolas JACQUET et de François BORDRY, Président de V.N.F.

- le 16 juillet 2003 : une délégation de l'association composée notamment de son président, de Michel DELEBARRE, de Madame Claude du GRANDRUT, Vice-Présidente de la région PICARDIE et de Jean-François DALAISE est reçue à Bruxelles par Madame Loyola de PALACIO, Vice-Présidente de la Commission Européenne et par Michel BARNIER Commissaire Européen qui confirment leur soutien à Seine-Nord Europe et indiquent les conditions de son inscription en tant que projet prioritaire européen, notamment son engagement avant 2010 ;
- juillet / août 2003 : l'association, au travers de deux courriers signés de son Président, sensibilise le Président de la République et le Premier Ministre à l'urgence pour la France de s'engager à réaliser le canal Seine-Nord Europe et permettre ainsi à la Commission Européenne d'inscrire le projet comme l'un des chantiers prioritaires du RTE-T;
- le 13 novembre 2003 lors du Forum économique organisé par Voies Navigables de France, notre association par les voix de son président, et de celle de Michel DELEBARRE réaffirme publiquement sa volonté de voir Seine-Nord Europe réalisé dans les meilleurs délais en demandant au Gouvernement français de lancer les études d'avant projet sommaire dès la réunion du CIADT du 18 décembre 2003.

\* Nous ferions preuve d'une omission coupable parce que partisane, si ce rapport ne mentionnait pas à côté de l'action menée par l'association, l'impulsion décisive au niveau gouvernemental manifestée par Monsieur Gilles de ROBIEN. En effet et dès l'été, celui-ci s'est fortement engagé en faveur du projet en le manifestant au plan européen sous la forme d'une lettre co-signée avec ses homologues, belge et hollandais, et adressée à Madame de PALACCIO. De manière anticipée, cette lettre laissait espérer les heureuses décisions du CIADT du mois de décembre dont nous re prenons ici et pour l'essentiel les termes mêmes du communiqué officiel :

"Le Gouvernement décide la réalisation du Canal Seine-Nord. Il en confie la maîtrise d'ouvrage à V.N.F. avec l'engagement dès janvier 2004 des études d'avant projet en vue d'une déclaration d'utilité publique avant fin 2007".

Par ailleurs et nous y voyons pour notre part une évidente cohérence, le Gouvernement "décide du lancement d'une écluse à Port 2000 au Havre pour une mise en service en 2007" afin d'assurer la desserte fluviale de ces futures installations portuaires destinées au transbordement des conteneurs.

Enfin nous citerons une troisième décision du CIADT de portée générale, mais pour autant cruciale en ce qu'elle concerne les possibilités de financement des projets arrêtés : le Gouvernement décide "la création d'une agence qui mobilisera, grâce notamment à l'affectation de dividendes des sociétés d'autoroutes, un volume global de subventions de 7,5 milliards d'euros sur la période 2004 - 2012, permettant de soutenir un programme de travaux de l'ordre de 20 milliards d'euros".

Tels sont pour l'essentiel et pour ceux qui concernent notre association les points qui nous semblent devoir être mis en exergue dans les décisions de ce dernier CIADT.

Une analyse objective conduit à un soulagement de voir ainsi le projet sorti d'un processus d'enlisement qui, à terme, lui aurait été fatal et, de manière plus positive, un sentiment de satisfaction devant les progrès accomplis. Seine-Nord Europe est désormais portée par des soutiens de plus en plus larges et partagés : ainsi une mise en service en 2012 est un objectif qui, du point de vue des seules procédures et des travaux, apparaît comme parfaitement réaliste.

Pour autant la même objectivité ne saurait faire succomber à un optimisme béat. Il nous faudra déployer en 2004 la même détermination pour accomplir de nouveaux pas et pouvoir respecter, en temps et en heure, l'échéance de la DUP fixée en 2007 au plus tard.

## **2.0 - Les grands rendez-vous de 2004 et suivants : accompagner le lancement des études d'avant projet et contribuer aux solutions de financement**

Au préalable, l'association devra se compter et confirmer les soutiens manifestés à l'égard de Seine-Nord et d'entretenir le consensus né autour du projet que cela soit au sein des assemblées régionales, départementales ou communales, qu'au sein des organismes socio-économiques. Nous voulons le croire à la fois parce que l'intérêt général du projet milite dans ce sens, mais aussi parce que ce consensus autour du projet apparaît aussi comme un des gages indispensables à sa bonne fin. A cet égard, notre association se devra de faire face à une première obligation : celle d'informer et d'explicitier auprès des nouveaux élus la nature et les objectifs poursuivis au travers de la réalisation de la liaison fluviale Seine-Escaut. Ainsi nous comptons, entre autres initiatives, poursuivre l'édition des numéros 2 et suivants de notre lettre de liaison après le numéro 1 qui vous a été adressé en même temps que la convocation à cette assemblée générale.

**2.10** - Dans un contexte budgétaire très contraignant, l'approfondissement de nos réflexions sur le financement du projet nous paraît constituer une autre priorité de notre action. A cet égard la parution prochaine de l'ordonnance relative au dispositif des Partenariats Public - Privé va se révéler précieuse pour inventorier les nouvelles possibilités de financement ainsi ouvertes et leur degré de compatibilité avec les contraintes spécifiques de Seine-Nord. Naturellement et par ailleurs notre association fera preuve de la plus extrême vigilance quant à l'avancement du processus politique et législatif devant aboutir à la création de l'agence décidée par le dernier CIADT.

**2.20** - Dans un autre registre, nous croyons que l'association est en capacité de jouer un rôle utile durant toute la durée des études d'avant projet. Nous félicitons à cet égard V.N.F. pour la rapidité avec laquelle l'établissement a su composer l'équipe du projet et nous espérons la même s'agissant du lancement du déroulement des études proprement dites. Nous proposons à VNF lorsque l'établissement le jugera opportun d'être une sorte d'interface avec les collectivités pour juger de leur réceptivité à telle ou telle phase d'étude et, sans confusion des genres, de faire remonter au maître d'ouvrages toute information utile à cet égard.

En d'autres termes, et durant cette période, il nous paraît que notre association aura à jouer un rôle d'accompagnement et d'alerte. C'est en tous cas ce à quoi nous l'invitons en estimant des plus opportun que notre association fasse partie du Comité de Pilotage en cours de désignation.

**2.30** - Au niveau européen, l'intégration de Seine-Escaut dans la liste des projets européens prioritaires devrait devenir définitive dans quelques jours mettant fin de manière heureuse au processus de co-décision débuté en septembre dernier dans les conditions déjà évoquées dans ce rapport.

Ces péripéties ont montré une fois de plus que le sort de notre projet se joue autant à Paris qu'à Bruxelles où s'ouvre un nouveau challenge avec l'opportunité de son inscription dans la liste dite des "Quick start" participant ainsi à l'initiative de croissance conçue par le Conseil Européen. Ce programme se veut selon les termes du Conseil européen lui-même "un processus dynamique et ouvert. Il apporte un soutien communautaire et national, efficace et sélectif, à des projets prêts à démarrer (d'où l'appellation retenue en langue anglaise) tout en constituant, pour les investisseurs publics et privés, une puissante incitation à faire avancer d'autres projets prioritaires d'intérêt européen".

Pour être éligibles au programme "Quick start", les projets doivent remplir quatre critères :

- avoir une maturité suffisante pour que les investissements en cause soient engagés avant la fin 2006,
- revêtir une dimension transfrontalière,
- contribuer à un impact sur la croissance et l'innovation,
- présenter des avantages pour l'environnement.

Ce programme mobiliserait un volume total de 60 milliards d'euros d'ici 2010 dont 38 milliards pour les projets de transport parmi les 30 retenus dans le cadre du RTE - T et dont il vise à accélérer la réalisation.

En d'autres termes et en lisant entre les lignes, il nous faut être conscient que les contraintes et les incertitudes qui pèsent sur le budget de l'Union Européenne font que deux conditions au moins doivent être remplies pour que des projets d'infrastructures puissent bénéficier d'un soutien financier européen de 20 % de leur coût : la première condition est de faire partie des 30 projets prioritaires retenus dans le cadre du RTE-T, comme déjà dit cette condition sera remplie dans quelques jours pour Seine-Escaut et la seconde condition qui désormais se cumule, est d'être retenu dans la liste des Quick-start. A cet égard tout reste à faire pour ce qui concerne notre projet.

L'enjeu est donc fort, mais aussi de court terme. V.N.F. et les autorités publiques françaises doivent anticiper de ce point de vue les assurances de calendrier que la Commission exige pour l'admission de toute projet dans cette liste des "Quick start" dès lors que Seine-Escaut remplit objectivement les trois autres critères d'éligibilité.

Pour notre part et justement parce que la dimension transfrontalière de Seine-Escaut le justifie, nous comptons tenir en Flandres d'ici l'été une manifestation de concertation et de promotion commune avec les soutiens déclarés au projet Outre Quiévrain.

Cette initiative ciblée comme celle de notre participation à un colloque international organisé en octobre à Nancy sur « l'Europe fluviale à grand gabarit » viendra ponctuer l'action de sensibilisation poursuivie au quotidien auprès des élus, et des membres des exécutifs, nationaux et européens.

2003 nous aura de manière certaine rapproché de l'objectif poursuivi. D'autres étapes se profilent et il faudra à notre association la même détermination pour les franchir avec succès.

---